



Organisation Franco-Egyptienne pour les Droits de l'Homme

Franco-Egyptian Organization for Human Rights

منظمة فرنكو ايجبسيان لحقوق الانسان – اوفيد

Communiqué de Presse - Paris 5 mai 2014: Condamnation des propos fanatiques de M. Saleh FARHOUD

Lors d'une intervention téléphonique lundi 14 avril 2014 depuis Paris, sur la chaîne de télévision égyptienne Al-Hayat, M. Saleh FARHOUD s'est présenté en tant que Président de la communauté égyptienne en France. Il lui a été demandé de commenter une information sur l'arrestation à Paris de l'ancien Ministre des Finances du régime Moubarak, Youssef Boutros-Ghali, un homme politique chrétien-copte. M. FARHOUD a d'abord qualifié littéralement le Ministère des Finances en tant que « Maison de l'Argent – Bayt el Mal », terme utilisé au temps des Califes, qui englobe la récolte d'un impôt supplémentaire spécial à payer par les non-musulmans. Il a ensuite déclaré que ce poste doit être tenu par un musulman et qu'il n'aurait pas fallu nommer un chrétien. Ceci signifie que les chrétiens-coptes ne doivent pas avoir accès aux hautes fonctions de l'Etat. Le journaliste EL DEMERDASH, dont le professionnalisme est à saluer par l'OFEDH, l'a interrompu et lui a refusé d'émettre en direct des fatwas religieuses ou des propos sectaires et fanatiques et lui a rétorqué qu'il n'y a pas à différencier entre chrétien et musulman ou entre citoyens égyptiens. Le journaliste a exprimé son étonnement d'un tel discours extrémiste et intolérant émanant de personne qui réside en Europe, à Paris, pays de liberté et de tolérance, et de plus occupant le poste de Président de la communauté égyptienne. Les propos sectaires tenus par M. FARHOUD depuis la France ont provoqué un tollé médiatique en Egypte et au Moyen Orient. M. FARHOUD a voulu ensuite s'excuser auprès de la communauté copte. Sur une autre chaîne de télévision égyptienne (CTV), il retire alors ses propos concernant le poste de l'Economie mais par contre, il déclare que le poste de Président pour gouverner l'Egypte ne peut être tenu que selon la coutume (islamique).

En sa qualité d'organisation franco-égyptienne de défense des droits de l'homme, l'OFEDH condamne fermement ces propos prônant la discrimination et l'intolérance, tenus par M. FARHOUD depuis la France où il a été accueilli à part égale avec les autres citoyens. Ils sont en contradiction flagrante avec les principes de citoyenneté et d'égalité mentionnés dans la nouvelle constitution égyptienne qui a été approuvée par voie référendaire en janvier 2014. Par ailleurs l'OFEDH entreprendra des démarches auprès de l'Ambassade d'Egypte à Paris pour évaluer les répercussions d'un tel discours sur la communauté égyptienne en France et examiner les procédures de nomination de son représentant.

Jean Maher - Président de l'OFEDH
Evine Mohamed Naga - Relations Affaires Politiques

Voir Vidéo Al-Hayat (arabe-anglais) – traduction assurée par MEMRI : <http://www.memritv.org/clip/en/4256.htm>

Voir Vidéo CTV (arabe) : <https://www.facebook.com/photo.php?v=261140980725552&set=vb.100004889555522&type=2&theater>